

Bulletin d'histoire politique

La naissance de la délégation générale du Québec à Paris

Michel Sarra-Bournet



Volume 20, numéro 2, hiver 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055952ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055952ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)
1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Sarra-Bournet, M. (2012). La naissance de la délégation générale du Québec à Paris. *Bulletin d'histoire politique*, 20(2), 190–199.
<https://doi.org/10.7202/1055952ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

La naissance de la Délégation générale du Québec à Paris¹

À la mémoire de Jean-Marc Léger

MICHEL SARRA-BOURNET
Université de Montréal

Près d'un siècle après le Traité de Paris aux termes duquel elle avait perdu la grande majorité de ses possessions dans le Nouveau Monde, la France reprit contact avec sa province perdue lors de la visite à Québec du navire *La Capricieuse* en 1855, prélude à l'installation d'un premier consul à Québec Henri-Philippe Gauldrée-Boilleau qui entra en fonction en 1859. De son côté, le gouvernement de la nouvelle province fédérée de Québec attendra 1882 avant de procéder à la nomination d'un agent à Paris. Hector Fabre fera également bientôt office de représentant du Dominion du Canada dans la Ville Lumière, jusqu'à son décès en 1910². Cet arrangement n'aura pas de lendemain, Ottawa étant seul à verser des émoluments à son successeur Philippe Roy³.

Envisagée par les premiers ministres unionistes Maurice Duplessis et Antonio Barrette, l'ouverture d'une «Maison du Québec» à Paris fut amorcée par le ministre Georges-Émile Lapalme dès l'élection des libéraux en 1960. Étant donné qu'au même moment, Charles de Gaulle et André Malraux souhaitaient un rapprochement avec la Belle Province, la Délégation du Québec à Paris fut rapidement inaugurée par le premier ministre Jean Lesage, rue Barbet-de-Jouy, le 5 octobre 1961. Bien que sa création n'eut pas soulevé d'objections immédiates, la Maison du Québec eut du mal, au cours des premières années, à assurer son existence. Elle souffrit jusqu'en 1964 de l'ambiguïté de son statut et de l'insuffisance de ses moyens. Son déménagement dans la rue Pergolèse, son élévation au rang de délégation générale, la reconnaissance par Paris, à titre de courtoisie, de son statut diplomatique et le début des ententes bilatérales France-Québec eurent pour effet de lui conférer une plus grande importance. Après quelques années de tension dans le «triangle» Québec-Ottawa-Paris, suivies d'une normalisation du statut international du Québec,

on peut dire qu'aujourd'hui, le travail de la délégation générale contribue à l'accroissement des relations entre le Québec et la France.

I. Les antécédents

Au début du ^{xx}e siècle, le Québec conservait des agents généraux en poste à Bruxelles et à Londres. En vertu de l'application de son programme électoral, Duplessis abolit ces deux postes à son arrivée au pouvoir jusqu'en 1936⁴. Au cours de l'après-guerre, l'ouverture d'une agence à Paris fut évoquée par le député indépendant de Québec, René Chaloult. Le 17 février 1949, à l'occasion d'un débat sur les crédits accordés au ministère de l'Industrie et du Commerce pour les agences générales à Ottawa et à New York, ce dernier interpella le premier ministre à l'Assemblée législative invoquant le besoin d'une immigration française dans la province et prétextant le peu de services en français de l'ambassade canadienne à Paris. Duplessis rétorqua que le moment était mal choisi, la situation économique étant mauvaise des deux côtés de l'Atlantique, et que, dit-il, «il faut aussi se souvenir que les provinces n'ont pas de contrôle sur les relations internationales». Quand le député le pressa de faire lui-même des voyages à l'étranger «pour faire rayonner la province comme le firent jadis Mercier et Laurier», Duplessis répondit qu'il n'en avait pas le temps⁵.

À la veille de la visite à Ottawa et à Québec du président Vincent Auriol du 4 au 8 avril 1951, Chaloult revint à la charge en déposant une motion demandant au gouvernement du Québec d'étudier «la possibilité de déléguer à Paris et au Vatican un représentant officiel de notre province». Sans s'opposer à son adoption, son libellé n'imposant qu'une réflexion, Duplessis fut cette fois plus précis dans ses objections. «Il est incontestable, affirma-t-il, que, d'après la Constitution canadienne, Ottawa a l'autorité exclusive dans le domaine de la représentation internationale.» En effet, le Québec était, à cette époque, en pleine lutte avec Ottawa pour faire respecter l'autonomie provinciale. Duplessis conclut: «Je ne crois pas qu'il soit opportun de poser des actes qui sortent de cette sphère d'activités. Soyons logiques avec nous-mêmes.⁶»

Le Québec reçut Auriol avec honneur et émotion. Le président écrivit ensuite au premier ministre une chaleureuse lettre de remerciements puis, au début de 1952, l'invita à son tour à visiter la France. Mais l'intérêt de Duplessis pour les affaires internationales était limité. Au besoin, il déléguait ses ministres pour une mission commerciale ou une visite au Vatican⁷. Il évoquait rarement la France, sinon pour souligner que les Canadiens français en étaient originaires, et il n'avait pas d'affection particulière pour les Français qui étaient parfois l'objet de ses sarcasmes⁸.

En 1958, alors que le Québec préparait une exposition commerciale à Paris, le chef de l'opposition Georges-Émile Lapalme demanda à Duplessis

s'il ne serait pas opportun de poster des agents à Londres et à Paris. Celui-ci lui répondit que la baisse des devises européennes réduisait les perspectives d'investissement et d'émigration et que, de toute façon, les agents commerciaux du Québec n'auraient aucun statut diplomatique⁹. Si son opposition apparaissait moins ferme cette fois-ci, c'est qu'il songeait à nommer son ami Jean Désy, ambassadeur canadien à Paris, au terme de son mandat. Lors de l'étude des crédits pour l'année 1959-1960, qui comprennent une somme plus importante, Lapalme crut bien que les espoirs qu'il avait exprimés allaient se réaliser. Mais il dut déchanter. Duplessis lui répondit :

Pour installer un agent général de la province à Londres ou à Paris, cela coûtera très cher ; il faudrait un édifice, des frais élevés de publicité, un budget pour des réceptions nombreuses, etc. [...] La province n'a simplement pas les moyens de dépenser des centaines de milliers de dollars à de telles fins d'ici à ce que les conditions économiques en Europe se stabilisent¹⁰.

Maurice Duplessis mourut le 7 septembre de cette année-là. À peine installé aux commandes de la province, son successeur, Paul Sauvé décéda à son tour, le 2 janvier 1960. Il reviendra à Antonio Barrette, troisième premier ministre unioniste au pouvoir en quatre mois, de relancer le projet. Plutôt conservateur, il s'était jusque-là montré plutôt favorable à une représentation au Vatican¹¹. Toutefois, il annonça dès son entrée en fonction que le ministre de l'Industrie et du Commerce, Jean-Paul Beaulieu, « avait convaincu ses collègues, y compris le premier ministre, de la nécessité pour la province d'avoir des agents généraux en Europe, principalement à Paris et à Londres.¹² » Puis, à la veille des élections générales, début avril, il accueillit à Québec le Général de Gaulle, qu'il avait rencontré deux fois auparavant : lors de sa première visite en 1944, et lors d'une visite qu'il fit à l'Élysée, en 1945, lorsque de Gaulle était président intérimaire¹³. Mais Barrette ne put mener son projet à exécution, car les libéraux de Jean Lesage ravirent le pouvoir à l'Union nationale, le 22 juin 1960.

II. La genèse

La création de la Délégation du Québec est le produit de la volonté politique de deux hommes : Georges-Émile Lapalme et Charles de Gaulle. Après avoir cédé la direction du parti libéral à Jean Lesage en 1958, Lapalme était demeuré député, puis fut nommé ministre de la Justice dans le nouveau gouvernement Lesage élu en juin 1960. Dès septembre, profitant d'un voyage privé en Europe, il obtint grâce aux contacts de ses amis – et à l'intervention du Général qui passa outre aux objections du Quai d'Orsay, une rencontre avec André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles dans le but de lui avec l'intention de parler de son projet de fonder une « Maison du Québec à Paris ».

Georges-Émile Lapalme arriva au Palais Royal accompagné de son ami l'avocat Maurice Riel. André Malraux lui exprime l'intérêt que portait déjà le président à la question québécoise. En effet, à son retour de voyage au Québec en avril précédent¹⁴, de Gaulle aurait dit à son ministre: «Il y a, me semble-t-il, un énorme potentiel français au Québec. Veuillez vous en occuper.» Puis, la veille, au Conseil des ministres: «Malraux, il faut s'occuper du Québec». La porte était déjà grande ouverte. Malraux exprime alors le malaise qu'il éprouve à la pensée que la France avait négligé le Québec pendant 200 ans et son souhait de mieux l'y faire connaître. Puis, au moment de clore l'entretien: «Monsieur le Ministre, allez de l'avant avec votre projet, ouvrez cette Maison du Québec dont vous parlez, établissez-vous à Paris, et nous irons à votre rencontre¹⁵.»

À son retour à Québec, Lapalme recommanda au Conseil des ministres d'embaucher Charles Lussier, directeur de la Maison canadienne à la cité universitaire, implantée à Paris depuis 1923, à titre de premier délégué à Paris. Il comptait sur son réseau de connaissances dans la capitale française pour lancer l'entreprise. Bientôt, Québec acheta la maison du Prince de Murat, rue Barbet-de-Jouy, en face de l'Archevêché de Paris et y fit exécuter des travaux de rénovation par un ingénieur québécois¹⁶. L'enthousiasme de Lapalme gagna bientôt le premier ministre Lesage qui avait le talent de reconnaître les bonnes idées de ses ministres et conseillers¹⁷. Début 1961, l'ambassadeur français à Ottawa, Francis Lacoste, écrit au Quai d'Orsay:

M. Lesage m'a dit toute l'importance qu'il attachait à la création de cette agence – combien il était heureux que cette création, longtemps projetée mais non réalisée par ses prédécesseurs, fut [sic] intervenue sur son insistance et sous sa signature – et tout le bien qu'il en attendait pour le développement des échanges culturels et des transactions économiques entre la province de Québec [...] et son ancienne mère patrie la France¹⁸.

La délégation du Québec fut inaugurée en grande pompe le 5 octobre 1961. Lacoste rapporta que Lapalme lui avait dit vouloir donner à cet événement: «le plus grand éclat et le plus grand retentissement possible afin de marquer l'importance extraordinaire que la nouvelle administration de la province attache aux liens historiques qui unissent les Canadiens français à la France, ainsi qu'au développement de leurs relations avec elle.¹⁹» De son côté, Malraux avait confié à Lapalme que de Gaulle entendait recevoir le premier ministre du Québec comme un chef d'État²⁰. Lesage, qui était accompagné de huit de ses ministres²¹ fut à la hauteur de la situation. Le discours qu'il prononça lors de l'inauguration de Lesage montre que la Révolution tranquille qui s'amorce va de pair avec l'ouverture sur le monde du Québec francophone: «Le progrès moderne a fait disparaître les frontières et d'une certaine façon, nous ne sommes plus chez nous seulement sur les bords du Saint-Laurent. Que nous le voulions ou non, il nous faut faire face au reste de l'univers.²²» Le toast, qu'adressa plus tard de Gaulle

à Lesage lors de la réception tenue au Salon des Beauvais de l'Élysée, évoque les promesses des grandes réalisations que lui inspire l'établissement du Québec à Paris: «Voici que l'évolution, si elle a pu longtemps nous séparer, nous rapproche directement. Il s'agit, cette fois, non point seulement de sentiments à partager, mais bien de choses à faire ensemble.²³»

III. L'expansion

Le Québec n'était pas prêt. Dans son mémoire de maîtrise, Sylvain Larose fait la démonstration que «le fonctionnement de la "représentation québécoise à Paris" s'est déroulée avec une marge importante d'improvisation comme l'ensemble des initiatives internationales du Québec à la même époque.» Au cours des premières années, la Délégation du Québec souffrit de l'ambiguïté de son statut, de l'absence de structure au sein de l'appareil étatique québécois et d'une insuffisance de ressources humaines et matérielles²⁴. Fin 1963, après une visite de Malraux au Québec, Lapalme remit un rapport au Conseil des ministres dans lequel il s'inquiétait que la Délégation ne s'achemine vers la paralysie, et que l'Opposition unioniste ne s'empare de l'affaire. Il espère ainsi obtenir un nouveau statut, plus de moyens et un nouveau délégué. En effet, il fait écho aux critiques soulevées par le travail de Lussier, qui n'avait pas été choisi pour ses talents d'organisateur. Ensuite, il rapporte que les ministères du Québec ne répondaient pas aux demandes de la Délégation qui n'a même pas de brochures touristiques à offrir à ses visiteurs, ni même un centre de documentation.²⁵

Le redressement se fit sur une période de deux ans. Lapalme obtint la création d'un centre de documentation, l'embauche d'un documentaliste, d'un attaché de presse et d'un assistant pour l'attaché économique et le remplacement du délégué par Jean Chapdelaine, ancien ambassadeur du Canada en Suède, au Brésil et en Égypte. Cet agrandissement entraîna le déménagement de la Délégation rue Pergolèse²⁶. À la suite d'une rencontre à Paris avec Malraux en mai 1964 et grâce à l'intercession de de Gaulle, les représentants du Québec reçurent les privilèges diplomatiques en dépit de l'opinion du Quai d'Orsay dont le juriconsulte avait affirmé en 1961 que «les provinces n'ont aucune compétence internationale», que «la France ne reconnaît que le Canada» et que le développement des relations «entre la province de Québec et la France devait passer par les services fédéraux.²⁷» Bien que cette reconnaissance de tous les privilèges et immunités diplomatiques ne fût accordée par Paris qu'à titre de courtoisie et qu'elle n'est destinée d'abord qu'au nouveau délégué, avant d'être étendue à tous les membres de la Délégation ayant «statut consulaire»²⁸, le consulat américain à Québec observe le phénomène et fait rapport au Département d'État qui constate que le délégué Jean Chapdelaine possédait les mêmes pouvoirs qu'un ambassadeur et pouvait appeler «n'importe qui du gouvernement, à commencer par le chef de l'État lui-même²⁹.»

En 1964, Québec avait pignon sur rue à New York, à Paris, à Londres et maintenant à Milan. Cependant, aucun ministre n'avait la responsabilité ultime de ces bureaux. Chaque ministère y nommait un responsable sectoriel. En août 1965, Québec créa la Commission interministérielle des relations avec l'extérieur, mise sous la responsabilité de Claude Morin, attaché au cabinet du premier ministre. Puis, le nouveau premier ministre, Daniel Johnson, voulut établir des lignes d'autorité plus nettes en mettant les délégations sous la responsabilité d'un ministère. Ce fut fait lorsque le ministère des relations fédérales-provinciales fut transformé en ministère des relations intergouvernementales le 14 avril 1967.³⁰

Deux ententes bilatérales de coopération conclues en 1965 eurent pour effet de conférer un caractère concret aux relations directes entre le Québec et la France. La première intervint le 27 février, à Paris, entre le ministre québécois de l'Éducation, Paul Gérin-Lajoie et Christian Fouquet, ministre de l'Éducation nationale de la République française, et la seconde, le 17 novembre, fut paraphée à Québec par le nouveau ministre des Affaires culturelles, Pierre Laporte et François Leduc, ambassadeur de France au Canada. Le 10 novembre, le Canada et la France avaient signé un accord-cadre permettant à la France de signer des « ententes » avec les provinces, à condition d'en avertir Ottawa³¹.

La création de la Délégation du Québec n'avait pas soulevé d'objections immédiates, sinon par l'opposition unioniste qui martelait le thème des dépenses extravagantes du gouvernement libéral. Lesage ayant été ministre fédéral, on ne s'inquiétait pas trop à Ottawa des relations privilégiées du Québec avec la France. On les regardait même d'un œil bienveillant, ce rapprochement étant vu comme un complément des relations Ottawa-Paris³². Or, c'est un discours du ministre Gérin-Lajoie qui sema le désarroi au ministère canadien des Affaires extérieures. Après son retour de Paris, il s'adressa au corps consulaire de Montréal, le 12 avril 1965, annonçant « que dans tous les domaines qui sont complètement ou partiellement de sa compétence, le Québec entend désormais jouer un rôle direct, conforme à sa personnalité et à la mesure de ses droits³³. »

IV. Épilogue

La conférence de 1968 sur l'éducation, à Libreville, où le Québec fut directement invité – ce qui provoqua la rupture des relations diplomatiques entre le Canada et le Gabon – et celle de Niamey, en 1969, où rivalisèrent la représentation du Québec et celles mises sur pied par Ottawa (Canada, Ontario et Nouveau-Brunswick), évoquent la période connue sous le nom de « guerre des drapeaux ». Depuis, un *modus vivendi* s'est installé dans le triangle Ottawa-Paris-Québec. En 1971, le Québec s'est vu octroyer un statut de gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelle et

technique (ACCT) fusionnée depuis à l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) aux côtés du Canada qui en est l'État membre. Le même type d'entente est intervenu en 1985 pour encadrer sa participation aux Sommets de la francophonie³⁴. Enfin, une certaine reconnaissance nationale accordée aux Québécois par la Chambre des communes en 2006, ainsi que l'accord Québec-Ottawa sur la nomination d'un représentant du gouvernement du Québec au sein de la délégation du Canada à l'UNESCO, consacrent une stabilisation du statut international du Québec³⁵.

Claude Morin estime que « par son action, le Québec a considérablement influencé la politique étrangère du Canada longtemps orientée vers les pays anglo-saxons³⁶ ». Si Québec et Ottawa restent sur leur position au sujet du droit du Québec de jouir de relations directes avec des États souverains, les querelles juridiques entre les deux gouvernements ont fait place à une collaboration sur le terrain. Comme l'écrivait Annemarie Jacomy-Millette dès 1989 :

Les discussions des années 1960 sur la personnalité internationale du Québec basées sur des considérations d'ordre juridique interne et externe, [...] apparaissent aujourd'hui comme une hypothèse d'école. [...] Dans les scénarios pour l'avenir, on peut prévoir la mise en place de mécanismes *ad hoc* répondant à un besoin impérieux de coordination.³⁷

L'action internationale du Québec entreprise par l'ouverture de la Maison du Québec à Paris a contribué à étendre les frontières du Canada. Au-delà des symboles, qui avaient leur importance du début des années 1960 jusqu'au second référendum sur la souveraineté en 1995, la politique extérieure du Québec se concentre aujourd'hui sur des projets concrets auxquels le gouvernement accorde généralement les ressources correspondantes.

Dès 2007, le Québec se faisait le promoteur d'un Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne. La province est présente dans les négociations qui pourraient bien se conclure en 2011. Le 17 octobre 2008, le président Nicolas Sarkozy, et le premier ministre du Québec, Jean Charest, paraphaient l'Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles. Plusieurs seront d'accord avec Gilles Duguay, ancien ambassadeur du Canada au Cameroun, au Maroc et en Roumanie que jusqu'à maintenant : « Le Québec a réussi, grâce notamment aux divers gouvernements français qui ont suivi Charles de Gaulle, à se définir et à se présenter à la face du monde, de façon sincère, imaginative et démocratique, sans pour autant mettre en cause l'unité canadienne.³⁸ » L'avenir dira si cette apparente « normalisation » de la question québécoise n'est que la fin d'un cycle.

Notes et références

1. Communication présentée au 39^e congrès annuel de l'Association française d'études canadiennes, Montpellier, le 17 juin 2011. L'auteur désire remercier le programme de formation professionnelle et de perfectionnement géré conjointement par l'Université de Montréal et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) pour son soutien à ce projet, qu'Aryane Babin pour son assistance à la recherche et Emmanuelle Marchand pour la révision linguistique.
2. Sur la visite de *La Capricieuse*, voir l'ouvrage récent de Jacques Portes, *L'impossible retour de la France. De « La Capricieuse » à de Gaulle*, Montréal, VLB éditeur, 2008, 111 p. Sur l'histoire du consulat français dans la capitale québécoise, on consultera l'ouvrage de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, *150 ans de relations France-Québec: le Consulat général de France à Québec, 1859-2009*, Québec, Éditions Multimondes, 2010, 229 p. Enfin, un dossier du *Bulletin d'histoire politique* (vol. 20, n^o 1, automne 2011) et un ouvrage publié sous la direction d'Ivan Carel et de Samy Mesli, *Hector Fabre* (VLB éditeur, 2011), sont consacrés à Hector Fabre.
3. Louise Beaudoin, « Origines et développement du rôle international du Québec », in Paul Painchaud (dir.), *Le Canada et le Québec sur la scène internationale*, Québec, CQRI/Presses de l'Université Laval, 1977, p. 448.
4. *Les débats de l'Assemblée législative du Québec*, le 27 octobre 1936. Le poste à Bruxelles était vacant depuis 1928.
5. *Loc. cit.*, le 17 février 1949. On rapporte que Paul Gouin, ancien ministre libéral et chef de l'Action libérale nationale avait aussi réclamé l'ouverture d'une délégation à Paris. Voir Jean-Charles Panneton, *Georges-Émile Lapalme. Précurseur de la Révolution tranquille*, Montréal, VLB éditeur, p. 182, n. 384.
6. *Loc. cit.*, le 21 février 1951.
7. Conrad Black, *Maurice Duplessis*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1999, p. 368, 372.
8. Pierre Savard écrit : « Le premier ministre du Québec, Maurice Duplessis, tout attaché qu'il fut à la survivance canadienne-française, manifeste beaucoup de désinvolture à l'endroit de la France. Il qualifie volontiers ses commettants de "Français améliorés", ce qui n'est pas louangeur envers les Français du Vieux Monde. » Pierre Savard, « Les Canadiens français et la France de la "cession" à la "Révolution tranquille" », in Painchaud, *op. cit.*, p. 494. À ce sujet, voir aussi: Lapalme, *Mémoires*, t.2. *Le vent de l'oubli*, p.239.
9. *Les débats de l'Assemblée législative du Québec*, le 9 janvier 1958.
10. *Loc. cit.*, le 20 janvier 1959. Lapalme est néanmoins revenu à la charge quelques semaines après : « Le succès exceptionnel de notre exposition de Paris, l'an dernier, montre qu'il y a, en France, une grande curiosité à exploiter en faveur de notre province. » cité dans Camille L'Heureux, « Une maison du Québec à Paris », *La Presse*, le 9 juillet 1959, p. 4.
11. Antonio Barrette, *Mémoires*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1966, p.88.
12. *Les débats de l'Assemblée législative du Québec*, le 28 janvier 1960.
13. Barrette, *op. cit.*, p. 87, 164 et 257.
14. On peut consulter le récit de ses premières visites au Québec, y compris des extraits pertinents des discours et mémoires du Général en consultant: Dale

- C. Thomson, *De Gaulle et le Québec*, Saint-Laurent, Québec, Édition du Trécaré, 1990, chapitres 5 et 6 et Renée Lescop, *Le pari québécois du général de Gaulle*, Montréal, Boréal Express, 1981, chapitres 1 et 2 et les documents aux pages 108 à 126.
15. L'entretien est raconté dans Georges-Émile Lapalme, *Mémoires*, t. 3 *Le paradis du pouvoir*, Montréal, Leméac, 1973, p. 42-49 et dans Maurice RIEL, «Septembre 1960: la fondation de la Maison du Québec à Paris», in Marcel Dubé et Yves Michaud (dir.), *Le Québec du Général de Gaulle au Lac Meech, 1967-1987*, Montréal, Guérin, 1987, p. 38-40. Riel sera sénateur à Ottawa de 1973 à 1997, et président de cette institution en 1983-1984.
 16. Lapalme, *op. cit.*, p. 49, 107-108. Lussier demeurera délégué du Québec jusqu'en décembre 1964 et deviendra fonctionnaire fédéral dans les années 1970, et notamment greffier du Sénat de 1981 à 1989.
 17. Lesage n'avait été avis du résultat de la rencontre de Lapalme avec Malraux qu'après son retour de Paris. Même Pierre Dupuy, l'ambassadeur canadien, l'avait appris avant lui. Certains ministres, dont André Rousseau, ministre de l'Industrie et du Commerce, responsable des agences commerciales, n'avaient pas apprécié l'initiative du ministre de la Justice. (Lapalme sera ministre des Affaires culturelles de mars 1961 à septembre 1964.) Voir Stéphane Paquin, «Histoire des relations internationales du Québec sous Lesage, 1960-1966» in Stéphane Paquin et Louise Beaudoin (dir.), *Histoire des relations internationales du Québec*, Montréal, vlb éditeur, 2006, p. 25.
 18. Télégramme du 23 janvier 1961, cité dans Frédéric Bastien, *Le poids de la coopération: le rapport France-Québec*, Montréal, Québec Amérique, 2006, p. 43.
 19. Télégramme du 18 mai 1965, *Ibid.*, p. 45.
 20. Lapalme, *op. cit.*, tome 3, p. 110. Alain Peyrefitte confirme que Lesage fut reçu avec «les égards que le protocole réserve aux chefs d'un État souverain», voir Alain Peyrefitte, *De Gaulle et le Québec*, Montréal, Stanké, 1999, p. 14.
 21. «Six ministres sont partis pour Paris», *Le Devoir*, le 2 octobre 1961, p. 1. Lesage et deux de ses ministres étaient déjà à Paris. En France, cette inauguration fera l'objet de près de 600 articles de presse. Au Québec, c'est *Le Devoir* et *La Presse* qui rapportent l'événement. Voir Panneton, *op. cit.*, p. 137.
 22. Claude Morin, jeune conseiller du premier ministre, qui avait participé à la rédaction de tous les discours prononcés durant ce voyage, rappelle, non sans une pointe d'ironie: «Usant d'un style oratoire aujourd'hui désuet, Lesage prononçait son allocution avec beaucoup de conviction et d'élan. Dans les salons imprégnés d'une histoire séculaire et aux dorures inspirantes, il donnait aux textes préparés dans le chalet du parc des Laurentides une coloration personnelle.» Claude MORIN, *Mes premiers ministres: Lesage, Johnson, Bertrand, Bourassa et Lévesque*, Montréal, Boréal, 1991, p. 39-40. Ministère des Relations internationales du Québec, «Inauguration de la Maison du Québec Paris, 5 octobre 1961, 11 h, Honorable Jean Lesage, Premier Ministre», http://www.mri.gouv.qc.ca/document/SPDI/FondDoc/FDOC_alloc_1518_19611005_lesage-inauguration.htm (consulté le 12 juin 2011).
 23. Lescop, *op. cit.*, p.128-129.
 24. Sylvain Larose, *La création de la Délégation générale du Québec à Paris*, Mémoire de M.A., UQAM, janvier 2008, p.18-19.

25. *Ibid.*, p. 88-93.
26. *Ibid.* p. 104-106. En poste depuis les débuts les attachés culturel et économique, Robert Élie et Georges Mercier y resteront. Chapdelaine sera nommé à la fin de 1964 et entrera en fonction au début de 1965.
27. Bastien, *op. cit.*, p. 44.
28. André Patry, « Québec et les relations internationales », in Jean Sarrazin et Claude Glayman, *Dossier Québec*, Paris, Stock, 1979, p. 395, n. 5. Paquin, « Histoire... », *loc. cit.* p. 27-28 et « Le changement de statut de la Délégation Générale », in Délégation générale du Québec, Service de la communication et des affaires publiques, *40 ans de relations directes et privilégiées entre le Québec et la France*, Paris, numéro historique de *Québec. Le Magazine*, octobre 2001, 114 p. p. 24-25.
29. Cité par Pierre Godin, *René Lévesque*, tome 2, *Héros malgré lui*, Montréal, Boréal, 1994, p. 315. Sur l'inquiétude que procure aux Américains le rapprochement franco-québécois, voir le chapitre 4 de Jean-François Lisée, *Dans l'œil de l'aigle. Washington face au Québec*, Montréal, Boréal, 1990, p. 73-97.
30. Les programmes culturels et éducatifs demeurèrent toutefois sous la responsabilité de leurs ministres sectoriels respectifs jusqu'en 1971. Voir Claude Morin, *L'art de l'impossible. La diplomatie québécoise depuis 1960*, Montréal, Boréal, 1987, p. 76-77.
31. Louise Beaudoin, « Les relations France-Québec », in Jean Sarrazin et Claude Glayman, *Dossier Québec*, Paris, Stock, 1979, p. 402-403. Le texte des ententes peut être consulté dans le document du Gouvernement du Québec, *Recueil des ententes internationales du Québec*, Québec, Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications, 1984, p. 4-8. L'accord-cadre est reproduit dans Claude Morin, *Le pouvoir québécois... en négociation*, Montréal, Boréal Express, 1972, p. 71.
32. Paquin, « Histoire... », *loc. cit.*, p. 26.
33. Voir le texte de la « doctrine Gérin-Lajoie » en annexe I de Stéphane Paquin (dir.), *Les relations internationales du Québec depuis la Doctrine Gérin-Lajoie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2006, p. 285-292.
34. Pour suivre l'évolution parallèle du Québec et du Canada au sein de la Francophonie, voir Jean-Marc Léger, *La Francophonie : grand dessein, grande ambiguïté*, Montréal, Hurtubise HMH, 1987, 242 p.
35. Voir le texte de cet accord en annexe IV de Paquin, *Les relations internationales*, *op. cit.*, p. 321-324.
36. Claude Morin, « L'émergence internationale du Québec », in Yves Martin et Denis Turcotte (dir.), *Le Québec dans le monde. Textes et documents 1*, Sainte-Foy, Québec, Québec dans le monde, 1990, p. 3.
37. Annemarie Jacomy-Millette, « Les activités internationales des provinces canadiennes » in Paul Painchaud (dir.), *De Mackenzie King à Pierre Trudeau. Quarante ans de diplomatie canadienne*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1989, p. 99.
38. Gilles Duguay, *Le triangle Québec-Ottawa-Paris. Récit d'un ancien ambassadeur canadien*, Sillery, Québec, Septentrion, 2010, p. 10.